

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	04/07/2019
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
CFVU201907_04_02	FORMATION MODULAIRE	Révision des tarifs de la formation continue modulaire et de la formation continue sur mesure	UNIVERSITE	Les tarifs de la formation continue modulaire et de la formation continue sur mesure sont, pour l'année universitaire 2019-2020, et jusqu'à modification, ceux annexés.	01/09/2019	-	23	POUR : unanimité des présents	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA

A Poitiers le 4 juillet 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

UNIVERSITE DE POITIERS

19 JUIL 2019

Direction des affaires juridiques

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux.

Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante :

www.telerecours.fr

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

NOTE A L'ATTENTION DES ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modification des tarifs de la Formation continue modulaire et de la Formation continue sur mesure

Contexte

En janvier 2016, l'université de Poitiers s'engageait dans le déploiement d'un dispositif de formation, la formation continue modulaire, visant à l'acquisition de compétences ciblées qui pourraient être obtenues grâce à l'accès à un ou plusieurs enseignements (cours, TD, TP) dispensés en formation initiale à l'université. Ce dispositif relève de la formation professionnelle continue. Une révision des tarifs en vigueur (votés par le CA du 24 juin 2016) est proposée, afin d'encourager le développement de ce dispositif et de mieux répondre aux attentes des candidats à la formation professionnelle continue.

Il est proposé :

1) Pour un module de formation adossée à une formation existante et pour un stagiaire sans financement, d'appliquer :

- Tarification à l'heure (avec un minimum 10 heures et un maximum de 120 heures)
- Forfait (annuel) : 250 €
- Tarif horaire jusqu'à 30 heures : 13 €
- Tarif horaire à partir de la 31^e heure : 8 €

Exemple de tarif

	30 heures	60 heures	90 heures	120 heures
Forfait	250 €	250 €	250 €	250 €
Tarif horaire pour les 30 premières heures	13 €	13 €	13 €	13 €
Tarif horaire à partir de la 31 ^e heure		8 €	8 €	8 €
Coût des heures	390 €	630 €	870 €	1 110 €
Tarif avec forfait	640 €	880 €	1 120 €	1 360 €

2) Pour un module de formation adossée à une formation existante et pour un stagiaire avec un financement, d'appliquer :

- Tarification à l'heure (avec un minimum 10 heures et un maximum de 120 heures)
- Forfait (annuel) : 250 €
- Tarif horaire jusqu'à 30 heures : 18 €
- Tarif horaire à partir de la 31^e heure : 12 €

Exemple de tarif

	30 heures	60 heures	90 heures	120 heures
Forfait	250 €	250 €	250 €	250 €
Tarif horaire pour les 30 premières heures	18 €	18 €	18 €	18 €
Tarif horaire à partir de la 31 ^e heure		12 €	12 €	12 €
Coût des heures	540 €	900 €	1 260 €	1 620 €
Tarif avec forfait	790 €	1 150 €	1 510 €	1 870 €

3) **Pour un module de formation à concevoir** (FC sur mesure, qui n'existe pas sous forme de module dans l'offre de formation de l'université de Poitiers) d'appliquer une règle **similaire** à celle utilisée pour la tarification des **formations** locales de l'établissement – la tarification est à la session (pas de minimum d'inscrit, max. 12 inscrits) :

- Tarif 1 (ou tarif de base) : Nombre d'heures de formation x 185 € x 1.9 + 500 € de forfait
- Tarif 1 dégressif **standard** suivant nombre de sessions :
 - 2 sessions : Tarif 1 (session 1) + Tarif 1 x .90 (session 2)
 - 3 sessions et plus : Tarif 1 (session 1) + Tarif 1 x .90 (session 2) + Tarif 1 x .80 (pour toutes les autres sessions)
- Tarif 2 (ou tarif avec marge financière) : (Tarif 1) x 1.30
- Tarif 2 dégressif suivant nombre de sessions :
 - 2 sessions : Tarif 2 (session 1) + Tarif 2 x .90 (session 2)
 - 3 sessions et plus : Tarif 2 (session 1) + Tarif 2 x .90 (session 2) + Tarif 2 x .80 (pour toutes les autres sessions)

Exemples de tarif

	4 heures	7 heures	14 heures	30 heures
Nombre d'heures	4	7	14	30
Forfait	500 €	500 €	500 €	500 €
Tarif 1	1 906 €	2 960 €	5 421 €	11 045
Tarif 2	2 477 €	3 848 €	7 047 €	14 358 €
Tarif 1 dégressif de 2 sessions	3 621 €	5 625 €	10 300 €	20 985 €
Tarif 1 dégressif de 3 sessions	5 146 €	7 993 €	14 636 €	29 821 €
Tarif individuel 1 pour 3 sessions de 10 stagiaires	172€	266€	487€	994€